

Formulaire de saisine Cellule Recrutement DRHFPNC

RECRUTEMENT SUR TITRE

FORMULAIRE A REMPLIR PAR L'EMPLOYEUR

Références statutaires :

- articles 23 et 26 de l'arrêté n° 1065 du 22 août 1953 *portant statut général des fonctionnaires des cadres territoriaux* ;
- article 4 de la délibération n° 81 du 24 juillet 1990 *portant droits et obligations des fonctionnaires territoriaux* ;
- article 6 de la délibération n° 74/CP du 12 février 2009 *portant statut particulier des personnels techniques de la Nouvelle-Calédonie* ;
- délibération n° 66/CP du 10 mai 1989 *relative à la prise en compte de l'ancienneté militaire*.

1 - DEFINITION

Le recrutement sur titre est un mode d'accès aux corps relevant des statuts particuliers des filières technique, santé et sociale, permettant un recrutement sans concours sous réserve d'être titulaire d'un titre ou diplôme particulier.

2 - CARACTERISTIQUE DU POSTE

Durée de résidence exigée en vue du recrutement.

Préciser la durée :

3 - SITUATION DE L'AGENT

Nom / Prénom :

Employeur :

Non fonctionnaire Fonctionnaire de la Nouvelle-Calédonie ou des communes

Citoyen Durée de résidence (à préciser)

Corps - cadre	Catégorie
	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C

Date de recrutement souhaitée :

3 - PIECES A FOURNIR PAR L'AGENT A L'EMPLOYEUR

- Avis de vacance de poste
- CV, lettre de motivation et fiche de renseignements AVP
- Copie des diplômes
- Extrait de naissance ou copie du livret de famille
- Copie de la pièce d'identité
- Attestation de la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD) obligatoire si < 25 ans
- Certificat médical d'aptitude (formulaire à télécharger sur le site de la drhfpnc)
- Récapitulatif des fiches de renseignements AVP de tous les candidats
- Formulaire de demande de bonification militaire renseigné par l'agent
- Formulaire de demande de validation de l'expérience professionnelle renseigné par l'agent

- Preuve d'inscription sur les listes électorales spéciales

Ou, à défaut,

- Justificatifs de résidence continue en Nouvelle-Calédonie (quittances de loyer, titres de propriété, certificats de scolarité, avis d'imposition, attestations de logement, attestations de travail...) pour la durée exigée en vue du recrutement sur titre

NB : Les périodes passées en dehors de la Nouvelle-Calédonie au titre du service national, des études, d'une formation, pour raisons professionnelles, familiales ou médicales, ne sont pas interruptives du délai sous réserve d'être dûment justifiées.

Date :

Signature et cachet employeur :



Le dossier doit être complet et transmis à la DRHFPNC 6 semaines avant la date de nomination

Exemple : 15 janvier pour une nomination au 1^{er} mars

Cette demande doit être réceptionnée à la DRHFPNC (soit par dépôt ou envoi postal au 18 avenue Paul Doumer BP M2 - 98849 Nouméa Cedex, soit par mail : avp.drhfpnc@gouv.nc avec en objet : recrutement sur titre)